



Commission Européenne

Office de Coopération EuropeAid

MADAGASCAR

**ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE
DIVERSIFICATION ET DE VALORISATION DES PRODUCTIONS
HORTICOLES TROPICALES DANS LA REGION DE TAMATAVE – VOLET
RENFORCEMENT DE CAPACITES – REGIONS ATSIANANA ET
ANALANJIROFO**

Référence du contrat : BAN/2009/214-457

N° d'identification : EuropeAid /126346/D/SER/MG

RAPPORT NARRATIF INTERMEDIAIRE

(Période du 1 mars 2010 au 31 août 2010)



Réalisé par : Michel JAHIEL et Mathieu WEIL

« La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union Européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du contractant et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union Européenne »

Liste des abréviations

AAFEX	: Association Afrique agro-EXport
ACP	: Afrique, Caraïbe, Pacifique
AVSF	: Association des Vétérinaires Sans Frontières
BAON	: Bureau d'Appui à l'Ordonnateur National
BNM	: Bureau des Normes de Madagascar
CCIFM	: Chambre de Commerce et d'Industrie France-Madagascar
CIRAD	: Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CPG	: Chromatographie en Phase Gazeuse
CRITT	: Centre Régional pour l'Innovation et le Transfert de Technologie
CTCP	: Centre de Transformation et de Conservation des Produits
CTHT	: Centre Technique Horticole de Tamatave
ESSA	: Ecole Supérieure en Sciences Agronomiques
FIDA	: Fond d'Investissement pour le Développement Agricole
FIERMADA	: Foire Internationale de l'Economie Rurale à Madagascar
FIM	: Foire Internationale de Madagascar
FOB	: Free On Board
FOFIFA	: Foibem-pirenena ho an'ny fikarohana ampiarina ho fampandrosoana ny eny Ambanivohitra (Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural)

GES	: Groupement des Entreprises de la Sava
GNEV	: Groupement National des Exportateurs de Vanille
HACCP	: Hazard Analysis and Critical Control Points
HPLC	: High Pressure Liquid Chromatography
IG	: Identification géographique
IRD	: Institut de Recherche pour le Développement
JLB	: Cabinet Jean Loup BARRAL
LRI	: Laboratoire de Radio-Isotopes
MAEP	: Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
MCI	: Madagascar Conseil International
MDP	: Madagascar Development Partners
MFR	: Maison et Familles Rurales
MINAGRI	: Ministère de l'Agriculture
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PARRUR	: Partenariat et Recherche dans le secteur Rural
PGRM	: Programme d'Appui à la Gestion des Ressources Minières
PIF	: Plants Issus de Fragments
PPRR	: Programme de Promotion des Revenus Ruraux
SAF/FJKM	: Fiangonan'i Jesoa Kristy eto Madagasikara / Sampan'Asa momba ny Fampanandrosoana (Eglise de Jésus Christ à Madagascar / Département développement Rural)
SAVA	: Sambava – Antalaha – Vohémar - Andapa

SIARC	: Section Industries Alimentaires en Régions Chaudes
SIG	: Système d'Information Géographique
SIM	: Système d'Information sur les Marchés
SMQ	: Système de Management de la Qualité
UE	: Union Européenne
UMR	: Unité Mixte de Recherche
UPDR	: Unité de Politique pour le Développement Rural
UR	: Unité de Recherche

Table des matières

Liste des abréviations	2
2. Objectifs spécifiques de l'assistance technique	8
3. Résumé des principaux résultats	9
4. Détail des activités et des résultats (pour la période concernée)	10
4.1.1. Fournir des appuis dans la préparation, la mise en œuvre et la gestion financière des projets.	10
4.1.1.1. Programmes de diversification horticole tropicale dans la région de Tamatave	10
4.1.1.1.1. Objectifs des programmes	10
4.1.1.1.2. Intervention de l'assistance technique dans le cadre de ce programme	11
4.1.1.2. Programmes d'appui à l'amélioration de la qualité et à la commercialisation	13
4.1.1.2.1. Les programmes mis en œuvre par le CTHT	13
4.1.1.2.2. Améliorations proposées pour la fin du programme et perspectives de poursuite.....	14
4.1.1.2.3. Améliorations proposées pour la fin du programme et perspectives de poursuite.....	17
4.1.1.2.4. Programmes pour lesquels le CTHT est partenaire	18
4.1.2. Renforcer les capacités techniques du personnel du CTHT	19
4.1.2.1. Formation complémentaires du personnel	19
4.1.2.2. Révision de l'organigramme du CTHT.....	19
4.1.2.3. Missions d'appui	20

4.1.2.4. Mise en place de tableaux de bords et de procédures internes	20
4.1.3. Assurer le suivi opérationnel des deux projets et leur clôture	21
4.1.4. Superviser la préparation des documents relatifs à la recherche de nouveaux financements	21
4.1.4.1. Appel à proposition dans le cadre du projet PARRUR	22
4.1.4.2. Préparation de la phase 2 du Centre de Formation (financement Banque Mondiale – PGRM et Ambatovy)	22
4.1.4.3. Collaboration avec le PPRR.....	23
4.2.1. Etablir une stratégie de communication en priorisant la diffusion des informations	24
4.2.2. Assurer la mise en relation du CTCP avec les centres régionaux	25
4.2.2.1. Participation au projet QualiReg.....	25
4.2.2.2. Définition d'un partenariat avec la société LABOURDONNAIS	26
4.2.3. Définir les modalités de gestion du CTCP et les conditions de partenariats	26
4.2.3.1. CROUSTISUD	26
4.2.3.2. JL BARRAL Expertises.....	26
4.2.4. Assister le Centre dans ses relations avec les partenaires techniques et financiers	27
4.3.1. Assurer la planification et la réalisation des formations pour les cadres.....	30
4.3.2. Renforcer les capacités organisationnelles du personnel et du comité de gestion du CTHT	30
4.3.3. Contribuer à la formulation de la politique nationale du secteur horticole.....	31
4.3.4. Contribuer à la gestion des thématiques transversales	32

4.3.5. Contribuer à la révision des normes pour les produits horticoles et à l'organisation des marchés	32
4.3.6. Améliorer la communication entre les services concernés sur les bases de données relatives aux statistiques des filières.....	32
4.3.7. Contribuer à la réflexion sur la viabilité du Centre à long terme.....	32
4.3.7.1. Définitions des nouveaux statuts.....	33
4.3.7.2. Formation	33
4.3.7.3. Laboratoire	34
4.3.7.4. Evaluation du dispositif opérationnel à mettre en place pour assurer la pérennité du Centre.....	34
4.4.1. Planifier et favoriser la participation du Centre aux foires nationales et régionales	35
4.4.2. Contribuer à l'élaboration des documents audio-visuels sur les réalisations du Centre	35
5. Modalités de mise en œuvre	36
6. Planification des activités (pour la période du 1 septembre 2010 au 28 février 2011)	37
Annexes.....	42

1. Description

1.1. Nom du bénéficiaire du contrat

Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)

1.2. Nom et fonction de la personne de contact

Michel JAHIEL : Expert principal

Mathieu WEIL : Expert qualité

1.3. Intitulé de l'Action

Assistance technique pour la mise en œuvre du projet de diversification et de valorisation des productions horticoles dans la région de Tamatave

1.4. Numéro du contrat

EuropeAid 126 346/D/SER/MG/proposition 02

1.5. Date de début et date de fin de la période de reporting

1er mars 2010 au 31 août 2010

1.6. Pays ou région(s) ciblées

Madagascar, Côte Est, région de Tamatave

1.7. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles (si différents)

Groupes cibles : producteurs de la région de Tamatave.

Bénéficiaires finaux : ensemble des acteurs des filières horticoles (producteurs, collecteurs, transformateurs, exportateurs, importateurs et consommateurs).

1.8. Pays dans lequel/lesquels les activités sont réalisées (si différent du point 1.7)

Madagascar principalement et pays de l'Océan Indien

2. Objectifs spécifiques de l'assistance technique

Les objectifs assignés à l'assistance technique couvrent trois domaines - technique, institutionnel, organisationnel – et deux grands secteurs d'activités, l'agriculture et l'agro-alimentaire. Ceux-ci se déclinent en 4 thèmes principaux :

1. Atteindre les objectifs fixés dans les cadres logiques des programmes financés par l'UE et mis en œuvre par le CTHT,

2. Préciser un nouveau positionnement institutionnel du Centre de Transformation et de Conservation des Produits (CTCP) pour garantir à terme sa pérennité,
3. Renforcer le positionnement institutionnel du CTHT,
4. Améliorer la visibilité des actions du Centre.

3. Résumé des principaux résultats

Ce second semestre d'intervention de l'assistance technique s'est déroulé dans un contexte toujours aussi difficile que le précédent pour le CTHT (maintien de l'application de la fixation d'un prix minimum pour la vanille verte, vrac et exportée, difficultés budgétaires au sein du MINAGRI conduisant à des retards dans la délivrance des attestations de destination, contexte économique difficile dans les filières d'exportation, etc.).

Par conséquent, l'accent a été mis sur la supervision des contrats de subvention en cours, le renforcement des capacités du personnel, l'amélioration du fonctionnement du CTCP (mise en place de système de gestion de la qualité des services proposés) et la recherche de nouveaux partenariats.

Les principaux résultats de l'intervention sont les suivants :

- Clôture des programmes banane 2004 et 2005,
- Optimisation du programme banane 2006 afin de l'adapter à l'évolution du CTHT,
- Identification et initiation de partenariats dans le cadre des projets : CAPDEV, PARRUR, QUALIREG, PPRR.
- Identification et mise en place de partenariats avec des opérateurs ou des institutions : IRD, AVSF, CROUSTISUD, AMBATOVY,
- Identification des problématiques de recherche pouvant être développées par le CTHT en relation avec des équipes de recherche basées à la REUNION et à Tananarive,
- Poursuite des démarches pour le changement de statut du CTHT,
- Suivi et réorganisation des programmes d'appui à l'amélioration de la qualité et à la commercialisation du girofle, du café, du poivre et de la vanille.

4. Détail des activités et des résultats (pour la période concernée)

Le suivi des indicateurs pour la période concernée est disponible en *annexe 0*.

4.1. Assurer la gestion des programmes UE

4.1.1. Fournir des appuis dans la préparation, la mise en œuvre et la gestion financière des projets.

Le CHT met en œuvre jusqu'au 31 décembre 2010 plusieurs programmes financés par l'Union Européenne dans différentes régions de la côte Est du pays avec des problématiques diverses, mais toujours en relation avec le développement des filières horticoles tropicales.

On peut diviser ces programmes en deux catégories distinctes :

- celle liée aux filières horticoles non traditionnelles avec des problématiques propres à leur développement en paysannat et à leur valorisation (programme de diversification dans la région de Tamatave),
- celle liée aux filières horticoles traditionnelles d'exportation (girofle, vanille, poivre et café) avec des problématiques propres à la qualité de ces produits et à leur commercialisation (programme d'appui à l'amélioration de la qualité et à la commercialisation du girofle, de la vanille du café et du poivre)

4.1.1.1. Programmes de diversification horticole tropicale dans la région de Tamatave

4.1.1.1.1. Objectifs des programmes

Les objectifs de ces programmes sont les suivants :

- La diversification de la production par le développement de cultures innovantes en paysannat pour répondre aux besoins des professionnels de la transformation et d'exportateurs partenaires.
- La diversification de la gamme des produits transformés.
- L'amélioration de l'accessibilité aux bassins de productions.
- L'augmentation des quantités et l'amélioration de la qualité des bananes commercialisées sur les marchés locaux.

4.1.1.1.2. Intervention de l'assistance technique dans le cadre de ce programme

La période couvre la mise en œuvre du programme banane 2006 qui a débuté le 1er décembre 2009 ainsi que la clôture des programmes 2004 et 2005.

En ce qui concerne la clôture des programmes banane 2004 et 2005 :

La clôture du programme banane 2004 n'est à ce jour pas encore effective ceci bien que les documents (rapport financier de l'auditeur et rapport narratif) aient été remis dans les temps. En fait, des documents complémentaires ont été demandés en juin 2010 (rapport financier du CTHT, liste des bénéficiaires, etc.) pour clore le dossier. Les retards ne sont pas imputables au CTHT mais plutôt aux difficultés de traitements du dossier par les services chargés du suivi sur Antananarivo.

La clôture du programme banane 2005 a bénéficié de l'expérience du programme 2004. Par conséquent, les divers rapports et documents (rapports financiers de l'auditeur et du CTHT, rapports narratif, etc.) ont été transmis au BAON et à l'UE en juin et juillet 2010. La procédure de clôture est donc en cours.

En ce qui concerne le suivi du programme banane 2006, on présente ci-dessous les activités réalisées par rapport aux résultats attendus :

Résultat attendu 1 : La production est diversifiée par le développement de cultures innovantes en paysannat pour répondre aux besoins des marchés locaux et des professionnels de la transformation.

Sur le plan opérationnel la priorité a été donnée aux espèces présentant un intérêt dans l'avenir et dont les dispositifs de plantations pourront être suivis après l'arrêt des financements de l'UE.

Les productions ciblées sont : la baie rose, le pejobaye, le noni, le patchouli et la papaye solo.

Ces productions sont entrées progressivement en production et les premiers essais commerciaux ont été concluants ce qui a permis de motiver les producteurs pour entrer dans une phase d'extension.

Cependant, la recherche de débouchés sécurisés tant sur le plan des quantités que du prix d'achat est une des priorités du CTHT.

Suite à une plainte pour concurrence déloyale déposée auprès de l'UE par la société « Phytologic » de Tananarive, les activités liées à la commercialisation des palmiers ornementaux que le CTHT avait développé en paysannat en collaboration avec la société « la Palmeraie » ont été suspendues ; ceci bien qu'elles aient été jugées nécessaires par la mission d'évaluation externe à mi-parcours.

Le problème réside maintenant dans le fait que cette société n'a procédé à aucun achat significatif de palmiers ce qui met le CTHT dans une position délicate vis-à-vis des paysans qu'ils encadrent.

En ce qui concerne l'ananas MD2 (variété introduite lors du précédent programme), la phase d'acclimatation est achevée et la parcelle de démonstration est en cours de mise en place. Parallèlement, afin de sortir du contexte purement expérimental, un rapprochement avec le PPRR a été entrepris afin de planifier (en fonction des résultats) une opération permettant de satisfaire des marchés extérieurs (Emirats Arabes par exemple). Dans ce cadre des contacts ont été pris avec une société productrice basée en Côte d'Ivoire pour l'obtention de rejets en grande quantité.

De plus, afin d'appuyer efficacement le développement de cette filière il apparaît souhaitable d'envisager le renforcement de capacité d'un agent du CTHT. Par conséquent, une formation a été recherchée en Côte d'Ivoire et sera programmée durant le dernier trimestre 2010.

Résultat attendu 2. La gamme des produits transformés est diversifiée par l'acquisition de nouveaux pilotes et la mise au point de nouveaux procédés.

L'agro-alimentaire constitue le secteur d'avenir du CTHT et les demandes d'appui et de services enregistrées chaque semaine le prouvent.

Durant ce programme suite à une évaluation des coûts de fonctionnement et des problèmes rencontrés au quotidien, la priorité a été donnée à la sécurisation des équipements en place et à l'optimisation de leur fonctionnement.

Par conséquent, l'amélioration du réseau électrique en vue d'éviter les variations de tension et protéger les équipements est indispensable.

De plus, en fonction des demandes enregistrées, il a été décidé de définir des lignes de production prioritaire au niveau desquelles les efforts doivent être concentrés et de rechercher des débouchés pour les lignes encore sous-utilisées.

Par conséquent, l'optimisation de la ligne jus de fruits a été programmée en recherchant un système de pasteurisation plus rapide. Cette décision se justifie par le fait que des demandes importantes ont été enregistrées pour la valorisation du litchi (AVSF – commerce Bio-Equitable) de la grenadelle (PPRR – Faly Export), etc.

En ce qui concerne la friture sous vide qui constitue une source possible de ressources propres importantes, l'accent a été mis sur la recherche de partenariats à l'étranger. Cependant, il ressort de nos investigations que l'huile de friture actuellement utilisée (oléine de palme) ne correspond plus aux attentes des consommateurs. Des recherches sur place ont permis d'identifier des producteurs d'huile de coton et des tests sont en cours pour valider ce produit.

Par ailleurs, compte tenu de l'importance de la maintenance des équipements pour garantir une pérennité des activités du Centre et limiter les coûts d'entretien, l'accent a été mis sur la maintenance préventive. Pour répondre à cette attente, des renforcements de capacité du personnel en place ont été recherchés par le biais de stages (cf. annexe I) et d'appui spécifique par des experts locaux.

Résultat attendu 3. L'accessibilité aux bassins de productions est améliorée

Les fonds disponibles durant ce programme ont été orientés sur une zone d'intérêt agricole située au sud de Tamatave dans la région de Brickaville en bordure de la Rounga-Rounga. La piste concernée qui longe la rivière était régulièrement fréquentée pour assurer l'évacuation de produits agricoles (canne à sucre, litchi, banane, etc.) sur la ville de Brickaville. Ex RN2, cette piste n'est plus fréquentée par les véhicules depuis environ 5 ans car deux ponts métalliques ne sont plus praticables. La filière banane étant priorisée dans le cadre de ce programme, il a été décidé de rendre ce tronçon accessible aux véhicules léger et lourd.

Cependant, le budget disponible n'étant suffisant que pour réaliser les travaux d'un des deux ponts, le CTHT s'est rapproché du PPRR afin que celui-ci assure la réparation du second. Cet accord ayant été obtenu, les procédures d'attribution du marché ont été entreprises en collaboration avec le service des travaux de la province de Tamatave.

Résultat 4. Les quantités produites sont augmentées et la qualité des bananes commercialisées sur les marchés locaux est améliorée

Les travaux en appui au développement de la filière banane ont été focalisés sur la validation des variétés FLHORBAN introduites durant les précédents programmes et dont les plants sont entrés en production. Cette validation concerne d'une part le comportement face à la cercosporiose noire et d'autre part la qualité gustative des bananes produites et leur intérêt pour le commerce local.

Au 31 août 2010 le taux de réalisation financière était de 49%. Cependant, compte tenu des investissements programmés (procédures d'appel d'offre en cours et livraison en attente) on peut estimer que le taux de décaissement final sera proche de 95%.

4.1.1.2. Programmes d'appui à l'amélioration de la qualité et à la commercialisation

Le CTHT participe en qualité de maître d'œuvre ou de partenaire à 5 programmes d'appui à l'amélioration de la qualité et à la commercialisation des produits suivants : girofle, vanille, café, poivre.

Trois programmes sont mis en œuvre par le CTHT avec deux partenaires techniques (l'ONG SAF/FJKM et le CIRAD). Deux programmes sont mis en œuvre par l'ONG CARE avec le CTHT comme partenaire technique.

4.1.1.2.1. Les programmes mis en œuvre par le CTHT

1. Le programme d'appui à l'amélioration de la qualité et à la commercialisation du girofle dans le district de Fénérive Est.
2. Le programme d'appui à l'amélioration de la qualité et à la commercialisation de la vanille dans le district de Sambava.
3. Le programme d'appui à l'amélioration de la qualité et à la commercialisation de la vanille dans le district d'Antalaha.

L'analyse (taux de décaissement et résultats) des programmes mis en œuvre par le CTHT indique qu'après une année difficile de mise en œuvre, les taux de décaissements ont été améliorés durant le premier semestre 2010 puisqu'au 31 août la situation était la suivante : Fénérive Est : 54%, Sambava : 60%, Antalaha : 52%.

Programme Girofle

Sur le plan organisationnel : les retards accumulés ont pu être en partie comblés suite à la reprise du contrôle du dispositif opérationnel de SAF/FJKM par le CTHT. Le recentrage sur 3 communes les plus dynamiques pour la mise en place des marchés a permis de concentrer les efforts des équipes sur cette problématique délicate.

Sur le plan technique : à 4 mois de la fin du programme on peut citer les faits et réalisations suivants qui l'ont marqué :

- Les documents prévus de produire dans le cadre de ce programme ont été réalisés : manuel technique sur la multiplication et la culture du giroflier, manuel technique sur les techniques post-récolte, guide de bonnes pratiques d'hygiène.
- En ce qui concerne le renouvellement et l'extension des plantations, le problème résidait en fait sur le décalage entre la disponibilité des plants (délais de production et de diffusion) et la durée du programme. Par conséquent, il a été décidé de transférer les plants dans les communes ciblées au stade « 3 feuilles » et de former des pépiniéristes communaux pour assurer la conduite de ces plants jusqu'à leur taille optimale de plantation.
- La mise en place de marchés communaux et de leurs services dans 3 communes jugées dynamiques.
- La réalisation d'une étude majeure sur les exploitations afin de proposer à terme un plan de développement de 3 terroirs en relation avec la typologie des exploitations, une cartographie des terroirs et l'occupation de leur espace.
- La création d'organisation de producteurs (OP) dans les principaux Fokontany étudiés.

4.1.1.2.2. Améliorations proposées pour la fin du programme et perspectives de poursuite

Les derniers mois d'activités seront consacrés à :

- l'encadrement des bénéficiaires durant la période de commercialisation du girofle.
- l'encadrement des planteurs pour assurer une parfaite diffusion des plants produits dans le cadre du programme,
- la poursuite de l'étude sur la multiplication végétative du giroflier en relation avec la mission d'expertise du CIRAD,

- la poursuite de l'étude sur la cartographie des terroirs communaux en vue de définir une stratégie d'occupation de l'espace et un plan d'aménagement de ceux-ci,
- la poursuite de l'étude sur la typologie des exploitations en relation avec l'exploitation du girofle et le fonctionnement des systèmes agro-forestiers.

Proposition d'actions à continuer après la période d'exécution du programme

Compte tenu des résultats obtenus durant la période d'exécution du programme dans les secteurs suivants :

- la multiplication végétative du giroflier,
- les systèmes de production par une typologie des exploitations (ce travail a d'ailleurs permis la rédaction d'un article scientifique : *Horticultural Agroforestry Systems in the Humid Tropics : Analysis of a Clove Tree-Based System in Madagascar*),
- la cartographie des terroirs villageois avec identification des zones écologiques, l'occupation de l'espace par les plantations de girofliers, etc.

le CTHT en partenariat avec le CIRAD et l'IRD a décidé de continuer à intervenir dans la région en focalisant son intervention sur les thématiques de recherche suivantes :

- systèmes agroforestiers côtiers et résilience aux événements climatiques extrêmes
- systèmes agroforestiers côtiers, niches écologiques et niches économiques
- systèmes agroforestiers cotiers, maintien et renforcement de la biodiversité.
- systèmes agroforestiers côtiers, puits de carbone et autres services environnementaux.

Cette perspective associée à l'intégration du CTHT en tant que partenaire du Dispositif Prioritaire du CIRAD « forêts et biodiversité », devrait permettre aux agents du CTHT en charge des activités à caractères scientifiques d'être intégré dans des équipes de recherche de haut niveau et d'acquérir ainsi de nouvelles compétences.

Programme Vanille

D'une manière générale on peut considérer que les objectifs du programme ont été atteints. Cependant, il est évident que : compte tenu de la durée du programme, de la saisonnalité de la production, du caractère innovant du dispositif à mettre en place entre les acteurs et de l'intervention de l'Etat dans la fixation des prix, les résultats des activités liées à l'amélioration de la commercialisation de la vanille ne pouvaient pas être à la hauteur des attentes initiales. Toutefois, on peut considérer que le simple fait d'avoir persuadé les communes à s'engager dans la voie des marchés de la vanille vrac constitue un début de réussite de cette activité.

Sur le plan organisationnel : comme pour le programme girofle, le retard constaté au démarrage du projet suite à :

- une constitution laborieuse de l'équipe de terrain de SAF/FJKM
- aux lenteurs administratives dans la délivrance des documents d'exonération et de dérogation pour l'acquisition des moyens de déplacement,
- un retard dans la réalisation des missions d'expertise (maladies et génétique vanille) suite à l'interdiction formulée par les ambassades en relation avec la crise politique de janvier 2009,

ont été comblés grâce, d'une part, à la reprise du contrôle du dispositif opérationnel de SAF/FJKM par le CHTT et, d'autre part, une mobilisation ponctuelle efficace des équipes techniques de Tamatave.

Sur le plan technique : Le recentrage du dispositif opérationnel sur des communes où la production de vanille est importante et qui regroupent un nombre important de producteurs (3 communes dans le district d'Antalaha et 4 communes dans le district de Sambava) à permis d'atteindre les objectifs fixés initialement à savoir :

- constitution des organisations de producteurs (OP),
- formation des producteurs aux ITK définis visant à limiter le développement de la fusariose,
- remise à niveau des producteurs-préparateurs aux techniques de préparation,
- diffusion d'équipements pour la préparation aux OP,
- formation des contrôleurs et des responsables de marchés au niveau des communes,
- identification et mise en place de marchés pour la commercialisation de la vanille préparée.

Cependant, la baisse régulière des prix de la vanille à l'exportation et la présence de stocks importants dans et hors de Madagascar, n'ont pas conduit à une augmentation des prix d'achat de la vanille verte cette année et ne présage pas un prix d'achat de la vanille préparée suffisant pour motiver les producteurs à s'orienter vers une amélioration de la qualité de leur produit.

Par conséquent, l'appropriation des techniques d'entretien des plantations par les producteurs impliqués dans le programme n'est pas toujours totale. Cependant, la mise en place d'un service permettant de fournir une analyse qualitative locale (cf. partenariat CHTT – Vanalyse) pourrait modifier les relations entre exportateurs et producteurs locaux (organisés) et à terme permettre un réel paiement de la qualité.

4.1.1.2.3. Améliorations proposées pour la fin du programme et perspectives de poursuite

Un recentrage sur les bénéficiaires et leur compréhension du dispositif afin d'en assurer la pérennité

La finalité du programme étant dans le contexte actuel parfois difficile à percevoir, il a été décidé durant les derniers mois du programme de mettre l'accent sur la sensibilisation des bénéficiaires (producteurs, OP, préparateurs, etc.) aux thèmes suivants :

- identification de la fusariose dans les parcelles de production et sensibilisation aux techniques de réduction de l'infestation,
- appréciation de la qualité des lots proposés sur les marchés de vanille vrac,
- le fonctionnement des marchés et leur planification,
- formation des OP à la gestion et l'organisation de groupements de producteurs.

Propositions pour l'avenir

Compte tenu de la jeunesse du dispositif et des appuis apportés, il est évident que leur impact sur la qualité des produits commercialisés ne pourra être perceptible qu'après plusieurs campagnes. L'objectif du CTHT est maintenant de rechercher les voies et les moyens pour maintenir un dispositif sur place, afin de continuer le travail initié auprès des communes et des OP.

Certaines opérations, pourront être reprises par les bénéficiaires de ce programme sous réserve d'un appui ponctuel par le CTHT. On peut citer :

- * le suivi phénologique en impliquant les responsables (chargés du contrôle et des marchés) formés au niveau de chaque commune. Ceux-ci après une formation pourraient se charger de la collecte des données et de leur transmission au GES. Le CTHT assurant un contrôle périodique des dispositifs en place.
- * le contrôle de qualité en transférant au GES les équipements acquis dans le cadre de ce programme (le GNEV n'ayant actuellement plus d'activités significatives) et en mettant en place sur Sambava une équipe chargée de réaliser les analyses en fonctions des demandes formulées. Cette équipe sera aussi mobilisée de manière ponctuelle pour effectuer les prélèvements d'échantillons à analyser chez les opérateurs (sur demande des clients étrangers où des exportateurs eux-mêmes) dans le cadre du partenariat CTHT-Vanalyse-Barral.
- * les marchés communaux, en assurant une remise à niveau avant chaque campagne de commercialisation des agents chargés du contrôle et de l'organisation des

marchés. Cette remise à niveau pouvant être réalisée par l'équipe basée à Sambava dans les locaux du GES chargé du contrôle des produits.

Par ailleurs, suite aux résultats obtenus lors des études sur la fusariose, des contacts ont été pris avec la société BIOBEST (Belgique) spécialisée dans la lutte intégrée en vue d'effectuer des tests de lutte biologique sur les vanilleraies de la SAVA. Ces tests pourraient être mis en place dans le courant de l'année 2011 dans le cadre d'un partenariat BIOBEST-CTHT. Cette perspective nécessitera le maintien d'un dispositif de suivi sur place et quelques moyens de déplacements pour accéder aux sites d'étude.

Dans ce cadre, les études complémentaires suivantes pourraient être menées sur la problématique de la fusariose :

- Inhibition de la croissance du fusarium après arrêt de la culture de la vanille et ce en relation avec différent de succession culturale : jachère, culture à cycle court, etc.
- effet de l'eugénol sur le développement de la fusariose (validation d'une technique traditionnelle de lutte contre ce champignon).

4.1.1.2.4. Programmes pour lesquels le CTHT est partenaire

Il s'agit des deux programmes nommés « Afaka » par l'ONG Care. L'un concerne le district de Mahanoro, l'autre le district de Vatomandry. Chacun concerne 3 produits : le poivre, le café et le girofle. Ces deux programmes sont très proches non seulement parce que les zones d'intervention sont voisines mais également parce que les actions à mener (et en particulier celles que mènent le CTHT) sont identiques.

L'assistance technique s'est impliquée dans différentes actions destinées à améliorer l'efficacité de la participation du CTHT dans ces deux programmes :

- Coordination et planification du travail de l'équipe de façon notamment à respecter les délais concernant les produits et services à fournir et à suivre le taux de décaissement. Ce taux qui était d'environ 20% pour les deux programmes fin février 2010 est de 41% pour Vatomandry et 43% pour Mahanoro fin août 2010. Ce retard s'explique en partie par un démarrage tardif du projet pour le CTHT ; retard lié à la mise à disposition des ressources financières et à l'identification des ressources humaines. Plusieurs factures importantes en cours de paiement et quelques achats à réaliser prochainement devraient permettre de rattraper une bonne partie du retard accumulé.
- Implication dans l'élaboration des guides pédagogiques. Il s'agit pour les 2 programmes d'élaborer un ensemble de documents pédagogiques (Itinéraires techniques, guides de bonnes pratiques) à destination des acteurs des filières concernées : girofle, café, poivre, dans les deux districts cibles : Mahanoro, et Vatomandry. L'élaboration de ces nombreux documents (en tout une dizaine) est en cours ; ils devraient tous être élaborés et diffusés avant la fin du mois d'octobre.

- Encadrement des missions d'appuis : deux missions d'expertise ont ainsi été réalisées par le même expert (en l'occurrence Gérard FOURNY du CIRAD) sur les programmes Stabex Afaka Vatomandry et Afaka Mahanoro. La première, réalisée au mois d'avril 2010 a consisté en une étude technologique sur la filière poivre. Il s'agissait de comparer les performances (vitesses et aussi impact sur la qualité sanitaire et sensorielle du poivre) de différents types de séchage couplés ou non à un échaudage préalable. Cette étude a permis de valider la pratique du séchage sur nattes hors sol comme système permettant de concilier au mieux l'efficacité du séchage avec le coût de revient, la robustesse, la facilité d'utilisation et l'hygiène du produit. Ce séchage pourra être précédé d'un échaudage qui semble augmenter significativement la vitesse de séchage. *La note de synthèse établie à l'issue de cette mission est disponible en annexe I.* La seconde, réalisée au mois d'août 2010 a consisté en une évaluation de la filière doublée d'une étude technologique sur la café. Il s'agissait dans le cadre de l'établissement du guide de bonnes pratiques d'hygiène d'évaluer les dangers physiques, chimiques et microbiologiques pouvant survenir à chacune des étapes de la filière et de proposer des moyens pour les maîtriser. Le rapport comprenant les conclusions de cette mission sera très prochainement disponible.

4.1.2. Renforcer les capacités techniques du personnel du CTHT

4.1.2.1. Formation complémentaires du personnel

Il s'agit de renforcer les compétences du personnel. L'objectif est de lui donner les moyens d'assurer la gestion des programmes actuels mais surtout d'être capable de générer des ressources alors que les principaux financements en cours au CTHT s'arrêtent fin 2010.

Un plan de formation détaillé (*annexe II*) a été établi pour l'année 2010. Il a été construit en prenant en compte l'analyse des besoins inhérents à la mise en œuvre d'une démarche Qualité au CTCP, et en considérant les perspectives d'évolution du CTHT/CTCP.

On peut distinguer deux thèmes principaux dans ce plan de formation 2010 : la Qualité et la Maintenance. Il s'agit à travers ces deux axes de fiabiliser les activités du CTCP en donnant au personnel les moyens d'entretenir les équipements de la Halle et du Laboratoire et aussi de lui donner les capacités de mettre en place, évaluer et améliorer le système de management de la Qualité.

La planification des formations réalisées durant ce semestre a été quelque peu perturbée par la période de congés (juillet et août).

4.1.2.2. Révision de l'organigramme du CTHT

Pour faire face à l'arrêt programmé des subventions de l'UE, une adaptation de l'organigramme était nécessaire en le structurant en fonction des principaux secteurs d'activités. Cette séparation, doit permettre d'apprécier la capacité de chaque secteur à générer des ressources propres ou à y contribuer.

Initialement 7 volets avaient été arrêtés et une évaluation des compétences était programmée.

Après 6 mois de fonctionnement du CTHT en respectant le système hiérarchique défini dans l'organigramme on constate qu'une simplification du dispositif s'impose en prenant en compte les services techniques (agriculture, agro-alimentaire, centre de formation, contrôle qualité) et les services transversaux (communication, logistique, administration-comptabilité, maintenance).

Résultat : l'organigramme doit être adapté aux nouvelles recommandations formulées à l'issu de la réorganisation proposée.

4.1.2.3. Missions d'appui

Les missions d'appui extérieures doivent garantir un transfert de compétences de qualité pour permettre aux cadres du CTHT concernés d'acquérir de nouvelles connaissances valorisables par la suite.

Mises à part les missions financées sur le programme banane 2006 (cf. paragraphe 4.1.1.1.) trois experts du CIRAD ont effectué des missions d'appui au CTHT (cf. *annexe III*).

1. Eric MALEYZIEUX – responsable de l'Unité de Recherche HortSys au CIRAD.

Cet expert du CIRAD basé à Montpellier a effectué une mission au mois de mai en vue d'apporter un appui sur le dispositif d'étude mis en place sur la typologie et la gestion des espaces cultivés. Le rapprochement et l'encadrement à distance du CTHT par les équipes basées à la Réunion (programme PIMAN) a de plus été précisé ainsi que les perspectives de poursuite des travaux (cf. chapitre 4.1.2.2.).

2. Max REYNES – responsable de l'UMR Qualisud au CIRAD - Montpellier a effectué une mission d'appui technique au CTCP au mois d'avril. Durant celle-ci les procédés de production de pâtes de fruit ont été révisés (problème d'exsudation) ainsi que les protocoles de friture sous vide afin de d'améliorer le caractère craquant des produits et de diminuer leur teneur en huile.

3. François MONICAT – Directeur Régional du CIRAD à Madagascar a effectué une mission d'identification de partenariats au mois d'août. Durant cette mission les thématiques de recherche dans le domaine de l'agro-foresterie ont été identifiées ainsi que les partenariats possibles avec le CTHT pour les aborder.

4.1.2.4. Mise en place de tableaux de bords et de procédures internes

Le système de tableau de bord et de suivi des activités a été mis en place. Des réunions périodiques permettent de valider la réalisation des diverses opérations et d'en apprécier les retards.

Un manuel de procédures internes a été rédigé en ce qui concerne :

- la gestion du personnel (recrutement, congés, embauche, etc.),
- la gestion des courriers (départ, arrivée, classement, etc.),
- la gestion des stocks (sortie, entrée, suivi, etc.),

- la gestion des véhicules et du carburant (déplacement, suivi kilométrique, entretien, etc.),
- la gestion des achats (commande, réception, facturation, etc.),
- la gestion de la paie (feuille de temps, pointage, etc.),
- le suivi des comptes bancaires,
- la gestion de la trésorerie.

La mise en application de ces procédures est effective et chaque employé est tenu de s'y conformer. Une évaluation périodique de cette mise en œuvre sera réalisée. Des mesures correctives pourront être apportées en fonction des éventuels dysfonctionnements rencontrés.

4.1.3. Assurer le suivi opérationnel des deux projets et leur clôture

La procédure de clôture du programme 2005 a été suivie et malgré quelques retards dus à la réception tardive du dernier équipement et à des demandes de documents complémentaires qui n'avaient pas été requis initialement (rapport financier du CTHT, liste des bénéficiaires, etc.), la clôture sera effective.

Le suivi du programme « banane 2006 » (cf. chapitre 4.1.1.1.2.) s'est caractérisé par l'appui au réaménagement budgétaire déposé en mai 2010 qui visait à réorienter certains investissements vers l'optimisation du fonctionnement du CTCP et à des visites de terrain pour valider des itinéraires techniques.

Par ailleurs, l'organisation d'un comité de pilotage le 16 juin 2010 a permis d'apprécier le niveau de réalisation à mi-parcours et d'identifier les difficultés de mise en œuvre suite à la convergence de problèmes : politique (absence de politique à moyen terme), économique (chute de la demande nationale et internationale) et sociaux (insécurité). Les recommandations de ce comité concernant les divers programmes sont présentés en annexe IV.

4.1.4. Superviser la préparation des documents relatifs à la recherche de nouveaux financements

Durant ce semestre cette activité a été consacrée à :

- La réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (recherche de partenaire et ciblage des thématiques) dans le cadre du projet PARRUR,
- Préparation de la phase 2 du Centre de Formation du projet Ambato avec l'appui financier du Projet de Gouvernance des Ressources Minières (PGRM),
- Collaboration avec le programme de promotion des revenus ruraux (PPRR) sur financement du FIDA.

4.1.4.1. Appel à proposition dans le cadre du projet PARRUR

Cet appel concerne la réalisation d'activités en partenariat, sur des sujets de recherche communs et pluridisciplinaires dans le secteur du développement rural à Madagascar. Les thèmes de recherche qui concernent plus particulièrement le CTHT sont les suivants : normes et qualité des produits agricoles, biodiversité en milieu productif et durabilité sociale et économique des systèmes de production.

Le CTHT a manifesté son intérêt en tant que leader sur un projet du thème « normes et qualité des produits agricoles ». On propose de traiter le sujet suivant : dans quelle mesure et sous quelles conditions de bonnes pratiques mises en œuvre dans le cadre d'un signe Qualité peuvent elles avoir un impact positif sur la qualité sanitaire et sensorielle de produits horticoles tropicaux ? Ce projet impliquerait l'ESSA et le CIRAD en plus du CTHT. La manifestation d'intérêt déposée début août a été retenue (cf. annexe V). Il s'agit maintenant de construire et de déposer le projet dans les délais – soit avant le 30 septembre 2010.

Par ailleurs, le CTHT a été sollicité par des institutions leader malgaches pour être intégré en tant que partenaire et à des degrés divers - dans plusieurs projets :

- Un projet concernant le développement et le test d'outils de prospective interactive pour le développement des communes rurales de Madagascar, porté par l'ESSA.
- Un projet concernant la santé des ruches et la caractérisation de la diversité génétique des abeilles ainsi que de la qualité des miels dans les écosystèmes cultivés et naturels de Madagascar, porté par l'université d'Antananarivo (cf. annexe VI).
- Un projet concernant la valorisation de *Moringa oleifera* et le développement de produits normatifs contenant les feuilles dans le cadre de l'amélioration de la qualité nutritionnelle de la population malnutrie, porté par l'ESCA.

4.1.4.2. Préparation de la phase 2 du Centre de Formation (financement Banque Mondiale – PGRM et Ambatovy)

Afin d'appuyer, d'une part, la reconversion des populations touchées par le projet Ambato et, d'autre part, de créer des activités génératrices de revenus pour les populations désenclavées, un centre de formation de type ferme école orienté sur l'apprentissage des techniques maraichères, de l'arboriculture fruitière, des petits élevages et du maraichage, a été financé par la banque Mondiale dans le cadre du PGRM et du Projet Ambatovy (groupe Scherrit, Sumitomo et Kores).

La réalisation de ce Centre a été confiée au CTHT suite à un appel d'offre.

Situation au 31 août 2010

Les infrastructures et les aménagements (bâtiments, abris de culture, potagers, puits, etc.) ont été achevés le 30 avril, les plantations et l'installation des animaux ont été réalisées durant le mois de mai et l'inauguration officielle a eu lieu le 11 juin 2010 en présence du Ministre de l'agriculture et de celui des Mines et Energies.

Les formations ont débuté le 17 mai et au 30 août, 460 stagiaires ont été accueillis au Centre. Les thèmes de formation les plus demandés sont : l'élevage de poulet de chair et le maraichage.

En ce qui concerne les formations en arboriculture fruitière, celles-ci sont dispensées par un agent du CTHT et sont orientées sur l'agrumiculture et le litchi.

Intérêt pour le CTHT et préparation de la phase II

L'implication du CTHT dans cette opération a permis à ce stade d'aboutir aux résultats suivants :

- structuration des modules de formation en les adaptant à un paysannat diversifié (niveau d'alphabétisation, genre, etc.),
- réalisation de manuels de formation didactiques,
- meilleure connaissance des attentes du monde rural en termes d'appui technique et de besoin matériel,
- Spécialisation de certains agents du CTHT à la formation,
- Création d'emplois à compter du 1 janvier 2011.

4.1.4.3. Collaboration avec le PPRR

Le programme PPRR (mis en œuvre par le MAEP) est financé par le FIDA et intervient dans la région d'Analanjorofo et Atsinanana pour appuyer le développement de filières d'exportation dans un cadre contractuel en privilégiant les filières porteuses.

Suite à diverses recommandations effectuées à l'issue de missions de suivi de ce programme des thèmes de coopération ont été arrêtés et formalisés par des contrats de collaboration, ceux-ci sont à présent les suivants :

- appui au développement de la filière baie rose,
- appui au développement de la production de cannelle en tuyaux,
- appui au fonctionnement du Système d'Information sur les Marchés,
- appui au développement de la production de la grenadelle.

Pour chacun de ces thèmes un protocole d'accord a été rédigé pour formaliser ce partenariat.

Durant ce semestre, la mise en œuvre des protocoles a été effective et les premières livraisons de plants ont été réalisées.

Les premières formations techniques ont permis de constater que le PPRR rencontrait les mêmes problèmes que le CTHT à savoir des retards dans la planification des opérations nécessitant une mobilisation du paysannat.

Par ailleurs, un nouveau protocole est en cours de préparation concernant le développement de la culture de l'ananas MD2

Les filières concernées étant identiques à celles du programme de diversification horticole et les activités se déroulant dans la même zone d'action, le CTHT intégrera ces opérations dans son plan d'action.

4.2. Préciser le positionnement institutionnel du CTCP pour garantir sa pérennité

4.2.1. Etablir une stratégie de communication en priorisant la diffusion des informations

Durant ce semestre les activités dans ce domaine se sont concentrés sur l'identification des services autour desquels il est souhaitable de communiquer.

Pour cela une analyse des domaines de compétences du CTHT a été réalisée et s'attachant aux secteurs susceptibles de générer des ressources propres (cf. rapport).

La mobilisation du site Web (www.ctht.org) comme vecteur prioritaire de communication a été décidé car le taux de fréquentation du site ne cesse d'augmenter (cf. annexe VII). Par cette intermédiaire nous constatons que les compétences du CTHT peuvent facilement être connues de part le monde : à titre d'information le CTHT a reçu une demande d'expertise sur la baie rose en provenance de la Nouvelle-Calédonie (service départemental du développement rural) et ce après consultation du site du CTHT.

Durant ce semestre les activités se sont donc concentrées sur :

- la rédaction d'un dépliant sur les domaines de compétences du CTHT en français et en anglais,
- l'alimentation du site web en informations techniques,
- la sortie et la diffusion du DVD épices,
- la finalisation et la diffusion des manuels techniques à l'intention des producteurs et du Centre de Formation,
- la rédaction et la diffusion d'un article sur l'atomisation,
- la finalisation du manuel technique et du DVD sur la méthode PIF,
- la réalisation d'une « fiche produit » pour le commerce en ligne.

Par ailleurs, afin de d'engager le CTHT dans une politique de communication basée sur la connaissance de l'agriculture locale et la valorisation des produits issus du paysannat encadrés le tout dans une logique se rapprochant du commerce équitable, un rapprochement avec les tours opérateurs locaux a été engagé. Un programme de visite a été établi en intégrant 3 composantes : 1- découverte des productions locales (poivre, café, litchi, cannelle, girofle, etc.), la valorisation des produits par la mobilisation du savoir faire des producteurs (cannelles tuyaux), la valorisation des produits par la voie de la transformation (CTCP).

Les premiers groupes de touristes ont été accueillis au mois d'août et compte tenu de l'évaluation faite par ceux-ci, ce domaine d'activité devrait être développé en améliorant les

circuits de visite (balisage, itinéraire, plaquette, etc.) et en formant les producteurs associés à cette opération.

4.2.2. Assurer la mise en relation du CTCP avec les centres régionaux

4.2.2.1. Participation au projet QualiReg.

Le projet QualiREG (Réseau Scientifique sur la qualité des produits agroalimentaires en Océan Indien) est géré par le Cirad-Réunion ; il est financé sur 2010-2012 par le Conseil Régional de la Réunion, l'Union Européenne et l'Etat Français au travers du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer - FIDOM. Il comprend une vingtaine de partenaires de toute la région Océan Indien. Son objectif est de promouvoir les efforts des acteurs et des opérateurs des filières agroalimentaires de qualité tournés vers l'Océan Indien au travers de l'intensification des échanges régionaux de produits agroalimentaires et de l'émergence de filières durables et responsables. Le CTHT a déposé trois déclarations d'intérêts auprès de ce collectif ; elles concernent :

- valorisation des produits par des signes Qualité,
- formation à la construction intégrée de la Qualité,
- mise en place de Systèmes Qualité dans les laboratoires.

Ces trois déclarations d'intérêts ont été retenues par QualiREG.

Le projet « signes qualité » vise à développer une méthodologie efficace de construction, accompagnement dans la mise en œuvre et valorisation de cahiers des charges. Le retour d'expériences sera ensuite exploité au service de développements similaires dans l'Océan Indien en général et à La Réunion en particulier.

L'introduction d'un label Qualité Océan Indien, basé sur des codes de bonnes pratiques, des référentiels collectivement reconnus ou des typicités régionales, serait une première tentative dans l'établissement de normes communes dans l'Océan Indien, qui motive particulièrement le CTHT.

Le projet « Systèmes Qualité » dans les laboratoires a pour objectif de favoriser la mise en œuvre de systèmes qualité par le partage d'expériences, l'échange de bonnes pratiques et la rationalisation des moyens entre laboratoires de la région Océan Indien. Le Laboratoire du CTCP présente des carences importantes concernant la métrologie qui est un élément fondamental pour garantir la fiabilité des résultats. QualiREG a accepté fin août 2010 de prendre en charge la formation du responsable de la maintenance au CTCP dans ce domaine.

Cette formation conseil se déroulera au CRITT à La Réunion, du 15 au 19 novembre 2010.

Le programme est le suivant :

- Formation à la métrologie
- Etalonnage de quelques équipements (balances, thermomètres)
- Conseil pour l'achat d'étalons internes

- Mise au point d'instructions - et de formulaires associés - pour l'étalonnage et la vérification des équipements en interne

Cette action de formation devrait faciliter l'obtention de l'agrément auprès du ministère du commerce. Il sera cependant important de prévoir ensuite une mission métrologie au CTCP pour voir comment se met en place cette fonction métrologie au laboratoire.

4.2.2.2. Définition d'un partenariat avec la société LABOURDONNAIS

En collaboration avec l'UMR Qualisud du CIRAD qui appui techniquement cette société, un projet de collaboration dans le cadre de la production de jus de noni et de grenadelle pour le marché Mauricien est à l'étude. Cependant, compte tenu des besoins formulés et du niveau de production actuel, la priorité a été donnée à la mise au point des itinéraires techniques permettant de respecter les attentes qualitatives de la société.

4.2.3. Définir les modalités de gestion du CTCP et les conditions de partenariats

Les modalités de gestion du CTCP seront abordées dans le cadre de la révision des statuts du CTHT (cf. chapitre 4.3.7.1.).

En ce qui concerne les conditions de partenariats, celles-ci ont été abordées dans le cadre de la collaboration avec les structures suivantes :

4.2.3.1. CROUSTISUD

Cette société installée en France produit des chips de fruits et légumes en utilisant le procédé de la déshydratation par friture sous vide. Leur gamme de produits étant limitée à des produits tempérés, une collaboration avec le CTHT permettrait d'élargir celle-ci à des produits tropicaux. Le CTHT pourrait ainsi bénéficier du réseau de distribution de la société (400 points de vente) et permettre ainsi aux produits malgaches de trouver un débouché sur la France.

Dans le cadre de ce partenariat (cf. annexe VIII) un transfert de technologie est prévu ainsi qu'un renforcement des capacités techniques des agents chargés de la production.

4.2.3.2. JL BARRAL Expertises

Dans le cadre du développement des activités du CTHT dans le domaine du contrôle de la qualité des produits d'exportation et de l'expertise, l'assistance technique a recherché une solution visant à :

- Elargir la gamme des analyses proposées,
- Renforcer la capacité technique des agents du CTHT dans le domaine de l'expertise qualité,
- Accroître le rayonnement géographique des activités du Centre.

Pour répondre à ces attentes un rapprochement avec le cabinet JLB Expertises a été initié. Ce cabinet dont le siège est installé à Marseille a pour principales activités :

- l'expertise, l'agrèage et le contrôle qualité de matières premières agricoles et produits alimentaires destinés à l'importation ou à l'exportation ;
- la surveillance des opérations portuaires, notamment le contrôle qualitatif et quantitatif des cargaisons, la supervision des opérations de chargement et de déchargement, l'expertise de marchandises, dans le cadre de la prévention des risques du transport ;
- la gestion des sinistres et le recours en responsabilité.

Ce cabinet possède des succursales et des correspondants dans de nombreux ports répartis en Europe, en Afrique et en Asie. Initialement focalisé sur l'agrèage du cacao, ce cabinet s'est par la suite spécialisé sur d'autres produits agricoles.

Par ailleurs, afin de répondre aux besoins d'élargir la gamme des analyses proposées, le partenariat sera élargi à la société VANALYSE (laboratoire spécialisé dans le contrôle de la qualité de la vanille).

Objet du partenariat avec le CTHT (cf. annexe IX)

Le CTHT dispose pour les besoins de ses activités d'un laboratoire d'analyse de produits agricoles et alimentaires qui lui permet de fournir aux acteurs des filières (producteurs, exportateurs, importateurs, etc.) des informations (sous la forme de résultats d'analyses) sur la qualité de leurs produits.

Pour s'implanter à Madagascar et y réaliser du contrôle qualité, JLB Expertises et Vanalyse souhaitent créer une filiale JLB Madagascar et nouer un partenariat de long terme avec le CTHT basé sur un transfert de compétences. Dans le cadre de ce partenariat JLB Madagascar exploitera une salle du Laboratoire du CTHT en utilisant les équipements qui la constituent, et aura recours aux services des salariés employés par CTHT. La société VANALYSE installera dans cette salle des appareils de chromatographie (HPLC et CPG) et les accessoires associés et formera des salariés du laboratoire à leur utilisation. Ces nouveaux appareils permettront de développer le laboratoire d'analyse, tant en volume d'activité qu'en services proposés.

L'expérience réussie du CTHT en matière d'analyse, associé au savoir-faire et à la réputation internationale de JLB Expertises et VANALYSE, contribuera à une mise en valeur des analyses réalisées sur les produits locaux, et de ce fait assurera, à long terme, un fort potentiel de concurrence de ces produits sur le marché européen. Le niveau de prestation fourni permettra alors d'effectuer un contrôle efficace de la qualité des marchandises exportées de Madagascar et contribuera à conforter les importateurs et consommateurs européens et asiatiques sur la qualité de ces produits.

4.2.4. Assister le Centre dans ses relations avec les partenaires techniques et financiers

Durant ce semestre l'assistant technique a contribué au développement des relations avec les partenaires techniques et financiers suivants :

- **La société Sherrit** (Projet Ambatovy) dans le cadre des actions suivantes :

- Valorisation des produits issus du paysannat encadré par le CTHT,
- Création d'un Centre de Formation Agricole
- Diverses prestations de service permettant de générer des ressources propres.

- **Groupement des exportateurs de litchis (GEL)**

La nomination à la Présidence du GEL du Président du comité de Gestion du CTHT a placé le Centre en position de service technique en appui à la définition et à la mise en œuvre du plan d'actions de ce groupement.

Suite à des réunions de réflexion et d'analyses des caractéristiques et des résultats de la campagne précédente, un plan d'actions basé sur l'amélioration de la qualité et la maîtrise du soufrage a été arrêté et proposé aux importateurs européens en vue d'obtenir leur contribution financière (cf. annexe X).

- **PIP (Programme Initiative Pesticide)**

La phase II du PIP est financée par l'Union Européenne pour une durée de 5 ans (Oct. 2009 à 2014). Doté d'un budget de 32,5 Millions d'Euros, ce programme a pour objectif de préserver et si possible augmenter la contribution de l'horticulture à la réduction de la pauvreté rurale dans les pays ACP en focalisant l'intervention sur les 7 points suivants :

- Objectif zéro résidus dans les produits horticoles,
- Fruits et légumes produits dans les pays ACP répondant aux attentes des consommateurs européens,
- Sensibiliser et influencer les prescripteurs,
- Petits producteurs ACP sont valorisés auprès de la grande distribution de l'Union Européenne,
- Production durables et saines pour les marchés locaux,
- Développer le commerce équitable pour les filières socialement importantes,

Dans le cadre de ce programme le CTHT est inscrit comme « partenaire technique » disposant des compétences pour assurer des expertises, audit, formation des bénéficiaires, etc.

La première mission de formation à Bruxelles réalisée en juillet par un agent du CTHT a permis d'identifier les secteurs d'activités que ce programme pourrait appuyer :

- Organiser des sessions de formation de formateur et du coaching au sein des entreprises en matière de gestion des risques sanitaires, HACCP, plan de formation interne, etc.
- Créer des outils didactiques (CD et DVD) sur des thématiques spécifiques propres à chaque filière (soufrage du litchi, induction florale de l'ananas par ex.).

- Réaliser des audits et des études techniques locales ou régionales.

L'assistance technique par les relations qu'elle entretient avec le COLEACP (maitre d'œuvre de ce programme) depuis 1996, coordonne le suivi de cette collaboration et identifiant les thématiques à développer (cf. programme litchi – GEL).

- **Projet CAP/DEV**

Les objectifs de ce projet visent à renforcer durablement les capacités des organisations intermédiaires comme le CHTH afin que celles-ci se professionnalisent.

Elles pourront ainsi fournir durablement des services de qualité à leurs membres au travers des différentes activités suivantes :

- dialoguer avec les autorités et les bailleurs de fonds et assurer un environnement des affaires le plus sain possible,
- améliorer les performances des services d'accompagnement et élargir les types de services proposés pour faciliter des rencontres avec les meilleurs partenaires et finaliser les « business plan » dans les meilleures conditions pour les entreprises porteuses de projets de développement,
- mettre en place un centre de connaissances disponible sur internet pour renforcer les liens des réseaux existants.

Dans le cadre du renforcement des organisations intermédiaires, l'action permettra :

1. d'appréhender les besoins de leurs membres au travers d'études,

A partir d'enquêtes qualitatives, représentatives de secteurs prioritaires, menées au niveau régional, auprès des organisations sectorielles et transversales, et de leurs membres (PME, Grandes Entreprises) et des autres acteurs du secteur privé, les partenaires de l'action connaîtront les grands axes des activités de renforcement de capacités à mettre en place pour :

- Améliorer leur image auprès des entreprises mais aussi des tiers (autorités, bailleurs,...)
- Identifier les besoins des membres pour les satisfaire (améliorer les services à conserver, déterminer les services à supprimer, confirmer les nouveaux services) ainsi que les besoins prioritaires des entreprises par secteur (exemple ; besoin d'un laboratoire régional de contrôles sanitaires pour les fruits et légumes agréé,...) et au niveau transversal (exemple, financement des Pme/pmi, formation en techniques commerciales de négociations, élaboration de business plan,...)

2. Réaliser un audit organisationnel des membres.

A partir des besoins exprimés lors de l'étude par enquêtes et au travers d'une réunion de concertation avec les autorités et les bailleurs de fonds, les organisations intermédiaires feront réaliser un audit organisationnel de chaque structure par des assistants techniques spécialisés dans l'accompagnement aux changements pour déterminer avec le personnel et les membres des conseils d'Administration, les axes stratégiques et opérationnels les plus pertinents, les modules de formations à proposer à leur personnel pour plus de

compétences et de performances, ainsi que le planning d'intervention et les moyens supplémentaires à affecter qui devront être validés lors des assemblées générales.

3. Assimiler des méthodes, savoir-faire et outils pour les activités réelles

Elles bénéficieront d'assistantes techniques et de transferts de savoir-faire lors de la réalisation d'activités (réunion sectorielles, missions de compagnonnage, concertation stratégique et opérationnelle entre les organisations intermédiaires et dialogue public privé avec les autorités) afin de s'approprier durablement, sur cas réel, les méthodes, les savoir – faire et les outils, et à ce titre en tireront également une forte expérience.

4.3. Renforcer le positionnement institutionnel du CTHT

4.3.1. Assurer la planification et la réalisation des formations pour les cadres

Comme cela a été expliqué au chapitre 4.1.2, un plan de formation détaillé (*voir l'annexe I*) a été établi pour l'année 2010. Certaines des formations prévues ont pu être réalisées durant ce semestre. Il s'agit de :

- Formation au Management de la Qualité (une dizaine d'agents).
- Formation aux bonnes pratiques d'hygiène en agroalimentaire (une dizaine d'agents).
- Formation à la maintenance industrielle (quatre agents).
- Formation aux techniques de formation, animation et de communication (1 agent).

La formation à la Qualité (avec notamment la formation du responsable Qualité et la formation à l'audit interne) sera prolongée lors du prochain semestre.

4.3.2. Renforcer les capacités organisationnelles du personnel et du comité de gestion du CTHT

La mise en place de Systèmes de Management de la Qualité au niveau de la Halle de Technologie et du Laboratoire doit permettre de répondre aux attentes de l'ensemble de la filière - du producteur au consommateur final, en passant pas les collecteurs, les exportateurs, les distributeurs et les importateurs. Une stagiaire ingénieur encadrée par l'expert Qualité, s'est impliquée – à partir du mois d'avril et pendant 5 mois - au côté des agents du CTHT, à la mise en œuvre de cette démarche Qualité qui doit contribuer à renforcer le positionnement institutionnel du Centre technique Horticole de Tamatave

Il s'agissait, pour la Halle de Technologie, de mettre en place un Système HACCP – Analyse des dangers, points critiques pour leur maîtrise - tel que recommandé par le règlement CE 852/2004 relatif à l'hygiène alimentaire, qui garantisse la sûreté sanitaire des produits élaborés. Un manuel HACCP (*disponible en annexe XI*) et un ensemble de procédures (*voir la liste des documents en vigueur disponible en annexe XII*) décrivant les moyens de maîtrise associés, ont été élaborés pour assurer la sécurité sanitaire des jus de fruits produits dans la Halle. Cette démarche (HACCP) mérite d'être étendue à l'ensemble des produits fabriqués et/ou transformés au CTCP.

Il s'agissait, pour le Laboratoire, de construire un Système Qualité qui lui permettra d'obtenir à court terme un agrément national et d'atteindre les objectifs suivants : garantir la fiabilité des résultats, assurer la traçabilité, et respecter les délais d'analyses. Un système documentaire (voir la liste des documents en vigueur disponible en annexe XII) conséquent a été construit dans ce but. Après plusieurs sollicitations pour obtenir les termes de référence afin de se préparer au mieux à l'agrément, le ministère du commerce a proposé de venir faire son évaluation début juillet dans un courrier – réceptionné le 25 juin - auquel étaient joints les termes de référence. Dans la mesure où il était impossible de construire un Système Qualité répondant aux exigences de l'agrément dans un délai aussi court, il a été demandé au ministère du commerce de reporter sa venue au dernier trimestre 2010.

Un audit à blanc du laboratoire, visant à vérifier si le système qualité respecte les TDR et est appliqué, a été programmé tout début septembre 2010 afin de se préparer au mieux à cette visite d'agrément.

Si le champ d'application actuel du Système de Management de la Qualité (voir la cartographie des activités en annexe XIII) concerne avant tout le laboratoire d'analyses et la halle de technologie, sa mise en œuvre implique dorénavant et déjà l'ensemble des agents du CTHT à travers plusieurs processus (notamment de management et de support) tels que les achats, la facturation, la formation.

Dans les six prochains mois, outre l'objectif d'obtention de l'agrément, le CTHT souhaite d'une part assurer l'application du système qualité existant et d'autre part, étendre le champ d'application du système à des activités essentielles pour optimiser notre organisation et satisfaire nos clients.

4.3.3. Contribuer à la formulation de la politique nationale du secteur horticole

Lors du précédent semestre un début de réflexion avait été entrepris. Cependant, compte tenu de l'instabilité politique qui caractérise le pays depuis le début de l'année 2009 et de l'absence de politique sectorielle agricole définie par le MINAGRI, il est délicat pour l'assistance technique de faire des recommandations en matière de politique nationale du secteur horticole.

Par ailleurs, les contacts pris de façon informelle avec les acteurs des filières horticoles (importateurs, exportateurs, etc.) confirment que dans un tel contexte il est difficile de faire des projections ou d'arrêter des objectifs de développement à moyen terme.

Cependant, une recherche des politiques nationales du secteur horticole définies dans des pays africains a été entreprise et a permis d'obtenir les documents de politique du Kenya, de la Tanzanie et de la Côte d'Ivoire. L'analyse de ces documents devrait servir de base de réflexion pour Madagascar.

Dans le cadre de ce contrat, une définition de la politique nationale pour les filières suivantes : vanille, litchi et girofle devrait être favorisée.

Une première réflexion a été menée dans le cadre de la filière litchi en relation avec le partenariat en cours de formalisation avec le GEL (cf. 4.2.4.).

4.3.4. Contribuer à la gestion des thématiques transversales

Le travail initié durant le premier avec l'IRD et le LRI de Tananarive dans le cadre de l'étude intitulé : Conception d'un projet et élaboration d'un dossier pour le financement de crédits carbone (MDP ou VCS) : exemple de système agroforestier comme puits de carbone sur la côte Est de Madagascar a été poursuivi durant ce semestre.

4.3.5. Contribuer à la révision des normes pour les produits horticoles et à l'organisation des marchés

Dans la mesure où l'amélioration de la qualité, la valorisation des produits de Madagascar, et d'une façon générale, l'accès aux marchés passent par la définition de standards objectifs et exigeants mais aussi clairement définis, le CTHT est impliqué – à travers les projets STABEX qui le concerne - dans le processus de révision de plusieurs normes concernant des produits agricoles de la Côte Est.

Il a ainsi été chargé en accord avec le BNM de proposer une révision des normes pour le girofle, le poivre.

A ce jour, le CTHT a remis au Bureau des Normes Malgaches ses propositions de révision sur les normes concernant le girofle (cette proposition de norme était en annexe du précédent rapport narratif intermédiaire) et le poivre (*voir annexe XIV*). Malgré plusieurs relances auprès du BNM, nous n'avons pas d'information sur la sortie officielle des nouvelles versions de ces normes.

4.3.6. Améliorer la communication entre les services concernés sur les bases de données relatives aux statistiques des filières

Dans ce cadre, l'accent a été mis ce semestre sur la mise en place du SIM en relation avec le PPRR.

Le service a été installé dans les locaux du CTHT et son fonctionnement est assuré par le PPRR.

Cependant, il apparaît que le fonctionnement de la plateforme retenue par le PPRR et que le FIDA appui à Madagascar et dans d'autres pays africains, n'est pas encore totalement opérationnelle et ne réponds pas aux attentes du CTHT.

Dans ce contexte, il a été décidé de proposer une autre plateforme SIM plus souple et mieux adaptée au contexte malgache. Compte tenu de l'arrêt des financements susceptibles de la lancer et de la faire fonctionner, le CTHT recherche des partenaires pour démarrer ce projet.

4.3.7. Contribuer à la réflexion sur la viabilité du Centre à long terme

L'absence de garantie d'obtenir des financements suffisamment importants pour maintenir l'intégralité du dispositif opérationnel (cadres, techniciens, main d'œuvre, etc.) et le fonctionnement du CTHT et du CTCP après le 31 décembre 2010, oblige les assistants

techniques à rechercher toutes les voies et tous les moyens pour générer des ressources propres et trouver de nouveaux partenaires financiers (publics ou privés).

4.3.7.1. Définitions des nouveaux statuts

Cette activité a été poursuivie durant ce semestre en réalisant les étapes indiquées dans le précédent rapport à savoir :

- validation des propositions par le MINAGRI et le MINEF et finalisation du document par le MCI,
- présentation des travaux à la Délégation de l'Union Européenne,
- réalisation d'une étude sur la viabilité économique du CTHT par l'assistance technique (cf. annexe XV). Par ailleurs, il est délicat d'apprécier la viabilité économique du CTHT dès lors que ce Centre fonctionne encore avec 80% de subventions. A ce stade, il est possible d'apprécier les sources de revenus et les sujets porteurs mais pas de rédiger un business plan garantissant un équilibre financier rapide de la structure.

Bien qu'après analyse des différents statuts possibles celui d'ONG ait été jugé le mieux adapté par le cabinet MCI, les réflexions et discussions avec les services du MINAGRI (UPDR, service juridique) ont conduit ceux-ci à décider de maintenir le statut actuel du CTHT afin de permettre au Ministère de conserver sa tutelle sur la structure (cf. annexe XVI).

Cette décision se justifie par le fait que le MINAGRI souhaite que la structure fasse toujours partie de ses outils techniques en charge de la mise en œuvre de sa politique sectorielle. Le positionnement du CTHT en structure de service sera donc une des priorités de l'assistance technique dans les mois à venir.

Dans ce cadre une convention de mise à disposition de locaux et de terrains est en cours de finalisation entre le MINAGRI et le CTHT (cf. annexe XVII).

4.3.7.2. Formation

Le CTHT ambitionne de devenir une structure de formation technique intervenant au niveau national et régional avec comme public cible l'ensemble des acteurs de filières (du paysans à l'exportateur).

Afin de structurer l'offre et la qualité des formations proposées, le Centre s'appuie sur :

- les programmes qu'il met en œuvre (PGRM, Stabex) car des formations sont dispensées aux bénéficiaires durant ceux-ci,
- les contrats de formation attribués au CTHT par les autres structures de développement (ONG, projets, associations, etc.),
- les renforcements de capacité et les transferts de compétences dans le cadre du projet PIP et des missions d'appui technique.

Actuellement, l'offre de formation est très diversifiée et l'objectif est de la rendre plus lisible aux yeux des bénéficiaires et plus professionnelle en améliorant les outils de communication associés à ces formations.

Par ailleurs, la récente mission d'un agent du CTHT sur les techniques de formation et de transmission des messages techniques devrait permettre d'appuyer l'amélioration des formations proposées.

4.3.7.3. Laboratoire

L'activité de contrôle est une source importante de revenus et peut contribuer activement à la pérennité du Centre grâce à :

- l'obtention de l'agrément national (cf. chapitre 4.3.2.),
- l'augmentation de l'offre de service en relation avec le partenariat avec JLB Expertises et Vanalyse (cf. chapitre 4.2.3.2.),
- les exigences de plus en plus strictes en termes de qualité des produits sur les marchés réceptionnaires impliquant des demandes d'analyse.

Par conséquent, l'assistance technique a mis l'accent sur le fonctionnement interne du laboratoire afin que le niveau qualitatif des analyses réponde aux attentes des clients et de leurs exigences.

Par ailleurs, la mise en œuvre du partenariat avec JLB Expertises sera fortement accompagnée par l'assistance technique car elle va conduire à la mise en place d'un réseau de partenariat dans les principaux points de chargement des produits agricoles à contrôler (Ambanja, Diego Suarez, Sambava par exemple).

4.3.7.4. Evaluation du dispositif opérationnel à mettre en place pour assurer la pérennité du Centre.

Le dispositif opérationnel est actuellement principalement constitué pour faire face aux besoins des contrats de subvention mis en œuvre par le CTHT et dans lesquels celui-ci est partenaire. A la fin de ces programmes, il est impératif de redimensionner ce dispositif et de l'adapter aux activités du CTHT (services, contrôle qualité, expertise, formation, etc.) et aux attentes des partenaires.

Par conséquent, 1- une évaluation du personnel du CTHT (cadres et techniciens) sera effectuée (cf. annexe XVI), 2- une enquête interne visant à identifier les compétences internes indispensables à la réalisation des activités post-contrats de subvention du CTHT a été réalisée.

4.4. Contribuer à la visibilité des actions du Centre

4.4.1. Planifier et favoriser la participation du Centre aux foires nationales et régionales

Durant ce programme il a été décidé de mettre l'accent sur le rayonnement national du Centre avant de s'intéresser à un rayonnement plus large. Par conséquent, les budgets disponibles ont été mobilisés pour financer la participation du CTHT à deux événements majeurs à Madagascar : la FIM (Foire Internationale de Madagascar) et FIERMADA (Foire Internationale de l'Economie Rurale à Madagascar).

Le public cible de ces deux événements étant très différents (plus les professionnels du secteur privé locales et régionales pour la FIM et le grand public pour FIERMADA) ces deux participations ont permis d'apprécier le degré d'attractivité des services et des produits que le Centre propose.

Il en ressort un intérêt marqué pour les produits innovants (poivre vert déshydraté, chips de fruits, jus de noni, etc.) ou dont le process de fabrication est méconnu (friture sous vide, atomisation, etc.).

La présence dans ces salons de structures privés et associatives proposant des produits transformés divers et de qualité très disparate a permis au Centre d'apprécier son niveau technique et d'évaluer les besoins de ces structures en terme de formation et d'appui technique.

Le CTHT apparaît maintenant nettement comme une structure technique de haut niveau orientée vers la recherche-développement et la mise à disposition de services de qualité et de process de fabrication innovants.

Ces deux participations ont aussi permis au CTHT de se familiariser avec l'organisation de ce type de manifestation en terme : d'équipements de présentation, du personnel à mobiliser, de l'accueil des visiteurs, des supports de communication, etc. Par ailleurs, le rapport coût/bénéfice directe et indirecte a pu être apprécié pour justifier le maintien de ce type de participation en mobilisant des ressources propres.

Toutefois, l'adhésion à des réseaux d'appui tel que l'AAFEX ou le CCIFM (par exemple peut appuyer financièrement le CTHT dans ce domaine.

4.4.2. Contribuer à l'élaboration des documents audio-visuels sur les réalisations du Centre

Durant ce semestre, l'accent a été mis sur la diffusion du DVD épices et la mise en ligne d'articles et d'information sur le CTHT (atomisation, campagne litchi, compétences du CTHT).

La production de CD-Rom didactiques destinée aux bénéficiaires des programmes a été initiée avec la réalisation des prises de vue et des textes pour le CD intitulé : « mise en application pratique de la méthode de multiplication du bananier dénommée PIF (prolifération issue de fragments).

Cependant, l'absence de budget suffisant pour financer ce type de produit dans le cadre des contrats de subvention mis en œuvre par le CTHT a conduit à la recherche de financements complémentaires. Dans cette perspective le PIP II constitue une voie à explorer.

5. Modalités de mise en œuvre

Initialement pour assurer la mise en œuvre de ce contrat d'assistance technique deux agents sont mobilisés avec des durées d'intervention différentes :

- un expert principal – chef de projet à temps plein (Michel JAHIEL),
- un expert qualité pour une période de 10 mois (Mathieu WEIL).

Compte tenu de la durée effective du contrat (25 mois), de l'importance de ce programme pour le CIRAD et des activités du CTHT, il a été décidé d'optimiser le temps de l'expert qualitatif en l'adaptant au besoin du Centre car les diverses activités en relation avec la qualité des produits ne s'avéraient pas concentrées sur des périodes de 5 mois par an mais sur l'ensemble de l'année.

Par conséquent, pour faciliter cette mise en œuvre, le CIRAD a ainsi décidé d'affecter à temps plein l'expert qualité au CTHT.

Les différences constatées entre les jours d'expertise initialement programmées et les jours réalisés par l'agent durant la période concernée, reflètent cette décision car les interventions ont été réparties annuellement en fonction des besoins et des attentes du CTHT.

L'objectif recherché est donc une meilleure valorisation de l'expert qualité et une adaptation de ses appuis aux besoins formulés par le Centre et ses partenaires et un meilleur suivi des dossiers.

6. Planification des activités (pour la période du 1 septembre 2010 au 28 février 2011)

Calendrier prévisionnel pour les deux experts de l'Assistance Technique (du 1er septembre 2010 au 28 février 2011)						
Actions	sept. 2010	oct. 2010	nov. 2010	déc. 2010	janv-11	févr-11
A.1. Gérer les programmes financés par l'UE						
A.1.1. Appuyer la préparation, la mise en œuvre et la gestion financière des projets	Appui à la mise en œuvre du programme banane 2006 et des programmes Stabex	Appui à la mise en œuvre du programme banane 2006 et des programmes Stabex	Appui à la mise en œuvre du programme banane 2006 et des programmes Stabex	Appui à la mise en œuvre du programme banane 2006 et des programmes Stabex	Appui à la rédaction des documents de clôture	Appui à la rédaction des documents de clôture
A.1.2. Renforcer les capacités techniques du personnel du CTHT	Planification des prochaines missions en renforcement de capacité - Mission d'appui Olivier Montheuuis sur multiplication girofler	Organisation de la mission sur la culture de l'ananas MD2 (côte d'Ivoire)	Organisation de la mission en contrôle de qualité (Ghana ou Côte d'Ivoire)	Elaboration du plan de formation 2011	Formation à l'analyse CPG et HPLC	Organisation mission d'appui technique sur la culture de l'ananas
		Formation de plusieurs agents au contrôle Qualité du Cacao	Formation en métrologie du Responsable du Laboratoire - Mission d'appui de Thierry Michels sur l'analyse des systèmes de production		Formation du Responsable Qualité - Mission d'appui Pascal Danthu pour l'approche agro-système	Formation à l'audit interne du pool d'auditeurs du CTHT
A.1.3. Assurer le suivi opérationnel des deux projets et leur clôture	Suivi des activités des programmes "banane 2006" et Stabex	Suivi des activités des programmes "banane 2006" et Stabex	Suivi des activités des programmes "banane 2006" et Stabex	Suivi des activités des programmes "banane 2006" et Stabex	Mise en place du SIM du CTHT en partenariat avec le PPRR	Suivi de la procédure de clôture des programmes
	Appui à la mise en œuvre des 2 programmes Stabex (sur café, poivre et girofle) gérés par Care sur Mahanoro et Vatomandry	Appui à la mise en œuvre des 2 programmes Stabex (sur café, poivre et girofle) gérés par Care sur Mahanoro et Vatomandry	Appui à la mise en œuvre des 2 programmes Stabex (sur café, poivre et girofle) gérés par Care sur Mahanoro et Vatomandry	Appui à la mise en œuvre des 2 programmes Stabex (sur café, poivre et girofle) gérés par Care sur Mahanoro et Vatomandry	Appui à la mise en œuvre des 2 programmes Stabex (sur café, poivre et girofle) gérés par Care sur Mahanoro et Vatomandry	Appui à la rédaction des documents de clôture

A.1.4. Superviser la préparation des documents relatifs aux nouveaux contrats de subvention					Préparation d'un pré-projet sur l'étude des systèmes agro-forestiers côtiers	Planifier l'implication du CTHT dans Parrur (selon les projets retenus)
A.2. Préciser le positionnement institutionnel du CTCP pour garantir sa pérennité						
A.2.1. Etablir une stratégie de communication en priorisant la diffusion des informations	Préparation et diffusion des messages techniques sur la campagne litchis	Préparation et diffusion des messages techniques sur la campagne litchis	Préparation et diffusion des messages techniques sur la campagne litchis	Préparation et diffusion des messages techniques sur la campagne litchis	Réaménagement du site Web avec introduction de pages payantes	Réaménagement du site Web avec introduction de pages payantes
					Rédaction d'un article sur la conservation par friture sous vide	Rédaction d'un article sur le soufrage des litchis au gaz (incluant état des lieux sur la réglementation et application de l'HACCP)
A.2.2. Assurer la mise en relation du CTCP avec les centres régionaux	Développement du partenariat dans le cadre du projet Qualireg (Projet qualité Labo et valorisation épices)	Développement du partenariat dans le cadre du projet Qualireg (Projet qualité Labo et valorisation épices)	Développement du partenariat dans le cadre du projet Qualireg (Projet qualité Labo et valorisation épices)	Développement du partenariat dans le cadre du projet Qualireg (Projet qualité Labo et valorisation épices)	Développement du partenariat dans le cadre du projet Qualireg (Projet qualité Labo et valorisation épices)	Développement du partenariat dans le cadre du projet Qualireg (Projet qualité Labo et valorisation épices)
A.2.3. Définir les modalités de gestion du CTCP et les conditions de partenariat			Mise en place d'un contrôle de produits dans la région d'Ambanja		Mise en place d'un contrôle de produits dans la SAVA	Mise en place d'un contrôle de produits dans la SAVA
	Finalisation des accords de partenariat avec JLB Expertises	Finalisation des accords de partenariat avec JLB Expertises			Synthèse des services et analyse de leur coût	Recherche de partenaires nationaux pour la diffusion des produits nouveaux
A.2.4. Assister le Centre dans ses relations avec les partenaires techniques et financiers	Assister le GEL dans ses relations avec le PIP et les importateurs européens	Assister le GEL dans ses relations avec le PIP et les importateurs européens	Assister le GEL dans ses relations avec le PIP et les importateurs européens	Assister le GEL dans ses relations avec le PIP et les importateurs européens	Assister le GEL dans ses relations avec le PIP et les importateurs européens - appui à la création d'une interprofession du litchi	Assister le GEL dans ses relations avec le PIP et les importateurs européens - appui à la création d'une interprofession du litchi
	Suivi des activités des programmes "centre de formation agricole"	Suivi des activités des programmes "centre de formation agricole"	Suivi des activités des programmes "centre de formation agricole" - Suivi mise en œuvre du partenariat CAP/DEV	Suivi des activités des programmes "centre de formation agricole" - Suivi mise en œuvre du partenariat CAP/DEV	Suivi des activités des programmes "centre de formation agricole" - Suivi mise en œuvre du partenariat CAP/DEV	Suivi des activités des programmes "centre de formation agricole" - Suivi mise en œuvre du partenariat CAP/DEV

A.3. Renforcer le positionnement institutionnel du CTCP						
A.3.1. Assurer la planification et la réalisation des formations pour les cadres (idem A12)	Planification des prochaines missions en renforcement de capacité	Organisation de la mission sur la culture de l'ananas MD2 (côte d'Ivoire)	Organisation de la mission en contrôle de qualité (Ghana ou Côte d'Ivoire)	Elaboration du plan de formation 2011	Formation à l'analyse CPG et HPLC	Organisation mission d'appui technique sur la culture de l'ananas
		Formation de plusieurs agents au contrôle Qualité du Cacao	Formation en métrologie du Responsable du Laboratoire		Formation du Responsable Qualité	Formation à l'audit interne du pool d'aditeurs du CTHT
		Formation SIG de trois agents				
A.3.2. Renforcer les capacités organisationnelles du personnel et du comité de gestion du CTHT				Analyse des attentes des membres du CTHT en relation avec le projet CAP/DEV	Analyse des attentes des membres du CTHT en relation avec le projet CAP/DEV	
	Appui à la construction du Système Qualité du CTHT (Laboratoire et Halle)	Préparation du Laboratoire à l'audit d'agrément	Mise en œuvre des actions post audit	Mise en œuvre des actions post audit	Consolidation du SMQ et augmentation du champ d'application	Consolidation du SMQ et augmentation du champ d'application
A.3.3. Contribuer à la formulation de la politique nationale du secteur horticole	Appui à la mise en œuvre du plan d'actions litchis	Appui à la mise en œuvre du plan d'actions litchis	Appui à la mise en œuvre du plan d'actions litchis			
A.3.4. Contribuer à la gestion des thématiques transversales			Poursuite des travaux avec l'IRD et le LRI sur la création de puits de carbone en passant au stade agro-système	Poursuite des travaux avec l'IRD et le LRI sur la création de puits de carbone en passant au stade agro-système	Poursuite des travaux avec l'IRD et le LRI sur la création de puits de carbone en passant au stade agro-système	Poursuite des travaux avec l'IRD et le LRI sur la création de puits de carbone en passant au stade agro-système
A.3.5. Contribuer à la révision des normes pour les produits horticoles						

A.3.6. Améliorer la communication entre les services concernés sur les bases de données relatives aux statistiques des filières	Mise en place du SIM du CTHT en partenariat avec le PPRR	Mise en place du SIM du CTHT en partenariat avec le PPRR	Mise en place du SIM du CTHT en partenariat avec le PPRR	Mise en place du SIM du CTHT en partenariat avec le PPRR	Mise en place du SIM du CTHT en partenariat avec le PPRR	Mise en place du SIM du CTHT en partenariat avec le PPRR
A.3.7. Contribuer à la réflexion sur la viabilité du centre		Analyse des besoins techniques et humains après le 1 janvier 2011 et ventilation des agents en fonction des postes identifiés	Analyse des besoins techniques et humains après le 1 janvier 2011 et ventilation des agents en fonction des postes identifiés		Structurer, étoffer et rendre plus lisible l'offre de formation du CTHT	Structurer, étoffer et rendre plus lisible l'offre de formation du CTHT
A.4. Contribuer à la visibilité des actions du Centre						
A.4.1. Planifier et favoriser la participation du Centre aux foires nationales et régionales				Participation aux braderies locales pour faire connaître les produits au grand public	Participation aux braderies locales pour faire connaître les produits au grand public	Participation aux braderies locales pour faire connaître les produits au grand public
A.4.2. Contribuer à l'élaboration des documents audio-visuels sur les réalisations du Centre			Réalisation de DVD rom sur le traitement du litchi par soufrage en collaboration avec le PIP	Réalisation de DVD rom sur le traitement du litchi par soufrage en collaboration avec le PIP	Réalisation de DVD rom sur le traitement du litchi par soufrage en collaboration avec le PIP	Identification des thèmes pouvant faire l'objet d'un DVD
A.4.3. Concevoir et assurer l'élaboration des études de cas illustrant les réalisations, sur demandes de la DCEM.						

Nom de la personne de contact pour l'Action: Michel JAHIEL

Signature:

Localité: Tamatave - Madagascar

Date à laquelle le rapport était dû : 1 septembre 2010

Date d'envoi du rapport:

Annexes

Annexe 0 : Suivi des indicateurs au 31/08/10

Annexe I : Note de synthèse Essais Poivre

Annexe II : Plan de formation 2010 pour le personnel du CTHT

Annexe III : Missions d'appuis externes réalisées

Annexe IV : Recommandations formulées lors du comité de pilotage du 16 juin 2010

Annexe V : Manifestation d'intérêt - concernant l'étude de l'impact des bonnes pratiques sur les attributs de qualité des produits - déposée dans le cadre du projet PARRUR

Annexe VI : Manifestation d'intérêt sur « la Santé des ruches et caractérisation de la diversité génétique des abeilles et de la qualité des miels dans les écosystèmes cultivés et naturels de Madagascar » déposée dans le cadre du projet PARRUR

Annexe VII : Bilan de fréquentation du site Web www.ctht.org

Annexe VIII : Convention de partenariat entre la société CROUSTISUD et le CTHT

Annexe IX : Convention de partenariat entre JLB Expertises-Vanalyse et le CTHT

Annexe X : Plan d'actions du GEL pour la campagne litchis 2010 – 2011

Annexe XI : Manuel HACCP pour la Halle de Technologie

Annexe XII : Liste des documents en vigueur

Annexe XIII : Cartographie des activités couvertes par le Système Qualité

Annexe XIV : Proposition de norme poivre par le CTHT

Annexe XV : Etude sur la viabilité du CTHT

Annexe XVI : Lettre MINAGRI sur changement de statut

Annexe XVII : Convention de mise à disposition des terrains et locaux